



Essai variété tournesol 2016

Variétés oléiques précoces et mi-précoces

Fiche Synthèse

Mai 2017

Le choix d'une variété productive et peu sensible aux maladies est un élément fondamental de la réussite de la culture du tournesol. Au printemps 2016, la chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme a réalisé un essai comparatif de variétés en collaboration avec Terres Inovia. 10 variétés adaptées au département ont été semées sur la commune d'Antoingt sur une parcelle appartenant à la SCA de Mazerat (Marie-Josée et Michel Bourzeix) dans le cadre du programme d'action de l'Aire d'Alimentation de Captage du Lembronnet. L'objectif était de mettre en avant le potentiel de production de ces variétés suivant un itinéraire technique classique dans le département.

Itinéraire Technique

- Parcelle avec sol argilo-calcaire superficiel
- Rotation : Blé 2014 / Blé 2015 pailles exportées / Tournesol 2016.
- Travail du sol : labour, reprise avec deux passages de vibroculteur.
- Semis le 26 Avril en conditions humides / Densité : 64 000 grains/ha.
- Semoir à disque Monosem NG Plus 4 : 7 rangs / Ecartement 50 cms.
- Fertilisation : 27 UN et 90 UP (Ammo et Super 45).
- Désherbage : Mercantor Gold (S-Métolachlore) 1,4L/ha puis Racer ME (Flurochloridone) 2L/ha.
- Récolte le 22 Septembre.

Les Résultats

Variété	Peuplement/ha	Rendement (à 9%) en qx/ha	Humidité Récolte en %	PS	Groupes Homogènes
Es Idillic	62000	29.6	5.9	37.8	a
Extrasol	60667	29.1	6.7	39.7	a
SY Rialto	58667	28.9	7.0	40.1	a
Utopia CS	60000	28.7	7.1	41.0	a
Tolosa CS	56667	28.2	6.1	39.9	a
Holeron	62000	27.6	6.5	41.6	a
SY Valeo	61333	27.6	6.6	39.9	a
SY Illico	60000	27.4	5.8	41.3	a
Toscana CS	62667	25.6	6.7	41.3	a
SY Talento CL	60667	25.2	6.7	40.8	a
MOYENNE	60467	27.8	6.5	40.3	

Les rendements oscillent entre 25 et 30 qx environ. Il n'y a aucune différence significative entre les 10 variétés.

Caractéristiques des variétés oléiques de l'essai

Variété	Semencier	Année d'Inscription	Sensibilité Sclérotinia	Précocité	Richesse Huile	Richesse Acide Oléique
Es Idillic	Euralis Semences	2015	AS/PS	Mi-Précoce	Faible	87-89
Extrasol	Syngenta	2007	PS	Précoce	Moyenne	85-87
SY Rialto	Syngenta	2015	PS	Mi-Précoce	Moyenne	87-89
Utopia CS	Caussade Semences	2015	PS	Mi-Précoce	Elevée	87-89
Tolosa CS	Caussade Semences	2015	AS	Précoce	Elevée	87-89
Holeron	Semences de France	2015	AS	Précoce	Moyenne	83-85
SY Valeo	Syngenta	2011	PS	Précoce	Moyenne	>89
SY Illico	Syngenta	2015	PS	Précoce	Moyenne	85-87
Toscana CS	Caussade Semences	2011	PS	Précoce	Elevée	87-89
SY Talento CL	Syngenta	2013	AS	Mi-Précoce	Moyenne	83-85

Le potentiel de production, mais pas que...

Lorsque l'on choisit ses variétés de tournesol, le premier critère à prendre en compte est bien le potentiel de production : les essais conduits localement peuvent vous aider.

Le choix d'une variété doit également tenir compte :

- De la gamme de précocité,
- De la sensibilité aux maladies.

La précocité et date de semis

Un sol suffisamment ressuyé et réchauffé permet généralement une levée rapide du tournesol, le rendant ainsi moins sensible aux dégâts d'oiseaux et limaces. Attention aux semis trop précoces (avant le 1^{er} avril) lorsque le sol n'est pas encore réchauffé (minimum 8°C) à 5 cm de profondeur.

Toutefois, certaines années, il est possible de semer tôt et donc d'allonger le cycle du tournesol. Dans ces conditions, en choisissant des variétés un peu plus tardives (mi précoce à mi tardive), en règle générale, on améliore le potentiel de production du tournesol.




Date de Semis	Période de Semis	Précocité Variétale
Entre le 20 et 31 Mars	Possible mais non conseillée	Mi-Précoce ou Précoce
Entre le 1 ^{er} et le 20 avril	Recommandée	Mi-Précoce ou Précoce ou Très Précoce
Entre le 21 et le 30 avril	Possible	Précoce ou Très Précoce
Après le 1 ^{er} mai	Possible mais non conseillée	Très Précoce

La précocité de la variété est également à choisir en fonction de vos types de sol et de vos dates de semis. Ceci permet de limiter le stress hydrique post-floraison et le développement des maladies de fin de cycle notamment le sclérotinia du capitule.

Le choix variétal, premier levier contre les maladies

Le choix variétal est déterminant pour contrôler les maladies présentes dans votre secteur. Il est recommandé de bien consulter les différentes classes de sensibilité (très sensible (TS), sensible (S), assez sensible (AS), peu sensible (PS), très peu sensible (TPS), résistante(R)) et de choisir les variétés les moins sensibles afin de limiter les pertes de rendement, voire l'utilisation d'un fongicide. Pour cela, consulter l'outil MyVar® de Terres Inovia.

Trois maladies sont essentiellement présentes dans le Puy-de-Dôme, avec une nuisibilité plutôt faible (sauf sclérotinia du capitule en 2014 par exemple).

Phoma	Sclérotinia	Phomopsis
		
<u>Phoma sur tiges</u> (source : CA63)	<u>Sclérotinia du capitule</u> (source : CA63)	<u>Phomopsis sur feuilles</u> (source : CA63)
Dessèchement précoce Maladie la plus nuisible dans le Puy-de-Dôme	Peut entraîner des pertes de rendement jusqu'à 50% (comme durant l'été pluvieux de 2014 dans le Puy-de-Dôme)	Symptômes d'abord sur feuilles puis tiges et capitules Peut provoquer un échaudage du capitule et la casse de la tige, responsables de graves pertes de rendement Très peu présent sur le Puy-de-Dôme
Pas de classement variétal pour le phoma <u>Conseil</u> : Broyer et enfouir les résidus de culture juste après la récolte	<u>Conseil</u> : Choisir des variétés R ou TPS d'autant plus qu'il n'y a pas de moyens de lutte fongicide	<u>Conseil</u> : choisir des variétés R ou TPS

La lutte contre l'ambrosie : une lutte efficace et collective

La lutte permanente dans la rotation est indispensable pour gérer correctement l'ambrosie. La gestion de vos intercultures estivales est primordiale : détruisez les ambrosies présentes le plus tôt possible après la récolte de vos céréales par des faux-semis qui permettent de faire germer les graines et de les détruire lors de vos passages successifs. De même, des reprises précoces permettent de faire lever cet adventice et de la détruire efficacement avant votre semis de printemps.

En résumé, faux semis estivaux et reprises précoces couplés à de la destruction avant votre semis et binage dans le tournesol sont de bons procédés mécaniques pour lutter efficacement contre l'ambrosie. Pensez à surveiller également vos jachères et bandes tampons.



Source : www.ambrosia.ch/fr

La lutte chimique contre l'ambrosie

Privilégiez dans les zones à risque ambrosie l'utilisation de variétés tolérantes dites Clearfield® ou Express Sun®

Le désherbage de post-levée est possible :

Pour les variétés Clearfield® : Pulsar 40 (Imazamox) à 1,25L/ha à 4 feuilles,

Pour les variétés Express Sun® : 2 applications de Express SX (Tribenuron) à 30g/ha + Actirob-B : la première application est à faire entre 2 et 4 feuilles, la deuxième 8 à 10 jours plus tard.

Si la pression est forte : (entre 10 à 20 plantes/m²), un programme renforcé avec du Nikeyl (flurtamone + aclonifen) est conseillé en post-semis prélevée :

Conseil : Attention au transport de graines par le matériel de récolte : un nettoyage de votre moissonneuse-batteuse après la récolte d'une parcelle avec de l'ambrosie est vivement conseillé afin de ne pas contaminer les autres parcelles.




Soyez vigilants sur votre désherbage tournesol, si votre parcelle présente de l'ambrosie, l'Agence Régionale de Santé, la DDT, ... peuvent vous contraindre à broyer votre parcelle sans aucune indemnisation. En effet, la lutte contre l'ambrosie est obligatoire à cause de son fort pouvoir allergène. Pour plus d'informations : site de la FREDON Auvergne rubrique Lutte contre l'ambrosie

Quelques conseils agronomiques

- Essayer de favoriser une levée rapide et grouper les semis sur un même secteur, (sol suffisamment réchauffé).
- Eviter de semer immédiatement après la préparation du sol.
- Vérifier à bien enfouir toutes les graines, (4 à 5 cms).
- Semer des variétés différentes pour minimiser les risques de perte si problème sur une variété.

- Répartir proportionnellement votre surface assolée (Ex 15ha : 5ha var A, 5ha var B et 5ha var C).

Quelques idées d'effaroucheurs

Avirapace	Prédateur	Terror Eyes
Epouvantail à oiseau qui se présente sous la forme d'un volatile prédateur que l'on accroche sur un mât. Grâce au vent, ce dernier effectue des mouvements de balancier	Kit de 3 ballons de couleur jaune, noire, et blanche représentant les yeux d'un prédateur. Très léger, les ballons bougent au gré du vent	Ballon épouvantail orange composé d'une structure holographique représentant les yeux et la bouche d'un animal prédateur. Très Léger, le ballon bouge au gré du vent
<u>Couverture</u> : 1 ou 2 Avirapaces pour 1 ha <u>Dimensions</u> : envergure 1,25 m d'envergure * 60 cm de hauteur <u>Prix</u> : Environ 30€/ha	<u>Couverture</u> : 1 ballon pour 0,5ha <u>Diamètre</u> : 40 cm <u>Prix</u> : Environ 10€/0,5ha	<u>Couverture</u> : 1 Terror Eyes pour 1 ha <u>Diamètre</u> : 70 cm <u>Prix</u> : Environ 45€/ha
		

Tous ces dispositifs permettent d'effrayer les oiseaux tels que : pigeons, étourneaux, moineaux et corbeaux.

Dégâts de gibiers et nuisibles

Le tournesol connaît des attaques engendrant des pertes principalement au stade semis levée (lièvres, corvidés (corbeaux freux, corneilles noires, pies bavarde), colombidés (pigeons ramiers)) mais aussi en fin de cycle pour les colombidés. **Il est indispensable de faire remonter et de chiffrer ces dégâts chaque année et de retourner ce recensement à la FDC63 ou à la FDGDON63 pour début juin. (Voir site CDA63).** Ce recensement est primordial pour conserver le classement de la plupart de ces espèces en espèces nuisibles et donc pour pouvoir intervenir en dehors de la période de chasse.

Chasse, régulation par destruction à tir ou piégeage

Lièvre	Corbeau Freux, Corneille Noire et Pie Bavarde	Pigeon Ramier
Chassable de l'ouverture générale au 20 novembre au soir sauf unités cynégétiques 4, 30, 31 et 32	Chassables de l'ouverture générale au 28 février au soir Classés nuisibles sur tout le département Destruction à tir entre la date de clôture générale de la chasse et le 31 mars au plus tard. La période de destruction à tir peut être prolongée du 1 ^{er} avril jusqu'au 31 juillet pour prévenir des dommages importants aux activités agricoles, sur autorisation individuelle délivrée par le préfet et dès lors qu'il n'existe aucune autre solution satisfaisante. (selon modalités) Piégeage autorisé toute l'année et en tout lieu (selon modalités)	Chassable de l'ouverture générale au 20 Février (du 11 au 20/02 à poste fixe matérialisé de main d'homme) Classé nuisible sur beaucoup de communes. Le cas échéant : Du 10 Février au 31 Mars : destruction à tir sans formalités administratives Du 1 ^{er} avril au 30 juin : sur autorisation préfectorale avec respect de modalités

Tableau valable pour la saison cynégétique 2016/2017

NB : seul le pigeon ramier (palombe) est classé nuisible. Les pigeons biset et colombin sont uniquement chassables.
Plus d'informations sur la régulation (liste des espèces nuisibles, chasseurs corvidés, ...), sur notre site.



Cette fiche technique a été réalisée dans le cadre de l'animation agricole assurée sur le contrat territorial de l'Aire d'Alimentation de Captage (AAC) du Lembronnet.

Chambre d'agriculture du Puy-de-Dôme
Pôle productions/ Equipe Agronomie
11 allée Pierre de Fermat - BP 70007 -
63171 Aubière
Tél. : 04 73 44 45 95 - Fax : 04 73 44 45 50

www.chambre-agri63.com